

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.4. METIERS DU CHEVAL

AGENT QUALIFIE / AGENTE QUALIFIEE DANS LES METIERS DU CHEVAL

PROFIL DE FORMATION (CQ6 P)

PQ ayant généré le PF : Professionnel(le) qualifié(e) dans les métiers du cheval	Accord du Conseil Général	Le 20 décembre 2001
	Confirmation du Parlement	Le 11 juillet 2002

LE METIER

Dans notre société de loisirs, le cheval tient une place de choix.

Les formes d'activité dont on l'entoure sont multiples.

Le travail du/de la professionnel(le) qualifié(e) dans le domaine hippique s'articule autour de plusieurs pratiques :

1. Celle de cavalier-soigneur / cavalière-soigneuse : s'exerce auprès des cavaliers de haut niveau ou dans les écuries privées. Elle nécessite notamment la connaissance du cheval, de ses besoins et de son environnement, ainsi que la maîtrise de sa monture.
2. Celle de d'éleveur-soigneur / éleveuse-soigneuse : s'exerce dans sa propre installation ou dans un haras. Elle exige des connaissances particulières pour l'élevage et la reproduction des chevaux (mécanisme de la reproduction équine, organisation d'une politique d'élevage, travaux pratiques relatifs à l'élevage...)
3. Celle de cavalier professionnel / cavalière professionnelle : consiste à monter des chevaux au débouillage, au travail et en compétition.
4. Celle de pédagogue-animateur / pédagogue-animatrice induit des tâches très diverses : être moniteur dans sa propre installation, être employé dans un cercle, se déplacer d'un manège à l'autre comme moniteur indépendant, pour l'équitation de loisir ou de compétition.
5. Celle de d'exploitant / exploitante de manège ou directeur / directrice de centre équestre : concerne tous les aspects de la formation et requiert nombre de qualités professionnelles et humaines, développées en cours de formation, et, plus tard, par l'expérience de terrain.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ 6 de l'enseignement secondaire professionnel.

**Le Président de la
Commission Consultative**

Pierre Morandi

Les Chargés de mission,

**Xavier Delpierre
Didier Caty**

TABLE DES MATIERES

		page
Fonction 01	Connaître le cheval, ses besoins, son environnement	5
Fonction 02	Soigner le cheval	8
Fonction 03	Pratiquer l'équitation	10
Fonction 04	Enseigner l'équitation	12
Fonction 05	Gérer et animer un groupe de cavaliers ou un événement	14
Fonction 06	Pratiquer la reproduction et l'élevage des chevaux	16
Fonction 07	Gérer et animer un centre équestre	18
Fonction 08	S'intégrer dans la vie professionnelle	20

Fonction 01 : Connaître le cheval, ses besoins, son environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
1.1 Caractériser le cheval.	1.1.1. Décrire la morphologie du cheval .	CM	
	1.1.2. Décrire l'anatomie du cheval.	CM	
	1.1.3. Décrire la physiologie du cheval.	CM	
	1.1.4. Etablir le signalement : robes et particularités.	CM	L'apprenant(e) identifie un cheval d'après ses papiers.
	1.1.5. Identifier les critères définissant l'âge d'un cheval : - âge réel, âge conventionnel, - <i>âge marqué : lire l'âge d'un cheval en bouche.</i>	CM CEP	
	1.1.6. Reconnaître les aplombs et les tares : - les aplombs corrects : à l'arrêt, en marche ; - les tares : tares dures, tares molles.	CM	L'apprenant(e) apprécie les beautés et défauts d'un cheval.
	1.1.7. Comprendre la psychologie générale du cheval.	CM	
	1.1.8. Déterminer les mesures à prendre en cas de cheval difficile et dangereux dans les manipulations, plus spécialement pour la tonte (choix des moyens de sédation et utilisation rationnelle de la contention).	CM	
1.2. Nourrir et abreuver le cheval	1.2.1. Gérer les besoins du cheval « herbivore » dans sa situation de cheval d'élevage ou de loisir.	CM	

	1.2.2.	Reconnaître les principaux aliments.	CM		
	1.2.3.	Vérifier la qualité des aliments et de l'eau.	CM		
	1.2.4.	Etablir le rationnement des chevaux en tenant compte de l'énergie, des protéines, des matières sèches et de la digestibilité.	CM		
	1.2.5.	Adapter les besoins alimentaires aux différents types de service.	CM	L'apprenant(e) gère les relations entre l'alimentation et la performance.	
	1.2.6.	Identifier les problèmes de santé liés à l'alimentation : inappétence, maigreur, coliques.	CM	L'apprenant(e) trouve les causes de l'inappétence ou de la maigreur d'un cheval et les résout. Il/elle diagnostique le type de colique et décide des mesures à prendre.	
	1.2.7.	Maîtriser l'hygiène générale du cheval : - vérifier les indices et qualités des signes vitaux (température, pouls, respiration, couleur des muqueuses, test du pli de la peau, bruits intestinaux). - vérifier l'hygiène des chevaux : entretien corporel, lutte contre les parasites.	CM	L'apprenant(e) reconnaît les indices de bonne santé : comportement, aspect général, corps, appétit, soif, urine, crottins.	
1.3.	Gérer l'environnement du cheval.	1.3.1.	Vérifier l'hygiène de l'exploitation : implantation et organisation des locaux.	CM	
		1.3.2.	Vérifier l'hygiène de l'écurie : aération, entretien des litières, propreté et désinfection.	CM	
		1.3.3.	Reconnaître les différentes litières utilisables, leurs avantages, leurs inconvénients.	CM	
		1.3.4.	Utiliser les différents produits de désinfection en tenant compte des précautions d'emploi.	CM	
		1.3.5.	Entretien un box (litière, mangeoire,	CM	

	abreuvoir).		
	1.3.6. Utiliser le matériel d'écurie.	CM	
	1.3.7. Entretien du matériel d'écurie.	CM	
	1.3.8. Reconnaître les différentes protections pour le travail et le transport d'un cheval.	CM	
	1.3.9. Assurer l'hygiène du travail : - l'échauffement musculaire et le retour au calme, - les protections, - les soins avant et après le travail.	CM	L'apprenant(e) utilise les différentes protections pour le travail d'un cheval.
	1.3.10. Assurer l'hygiène du transport : - assurer la protection des chevaux, - assurer la conformité des véhicules, - procéder à la désinfection des véhicules.	CM	L'apprenant(e) utilise les différentes protections pour le transport d'un cheval. Il/elle procède à l'embarquement d'un cheval dans un camion.
	1.3.11. Maîtriser les principales réglementations en matière de transport des chevaux.	CM	
1.4. Mettre les chevaux en prairie.	1.4.1. Déterminer le complément nécessaire en énergie, matières azotées, vitamines et minéraux en fonction de la composition de l'herbe et du sol.	CM	L'apprenant(e) assure la sécurité des chevaux en pâture (clôtures, accès).
	1.4.2. Entretien des clôtures et des prairies.	CM	

Fonction 02 : Soigner le cheval

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS S COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
2.1. Entretenir le pied du cheval.	2.1.1. Apprécier l'état des pieds et de la ferrure pour entretenir et remédier aux problèmes.	CM	L'apprenant(e) reconnaît le pied, le fer, les qualités et défauts du pied et de la ferrure, les produits d'entretien.
	2.1.2. <i>Parer les pieds des chevaux avec les outils spécifiques sous la direction d'un maréchal ferrant.</i>	CEF/ CEP	
	2.1.3. Déferrer avec les outils spécifiques.	CM	
2.2. Appliquer les soins préventifs.	2.2.1. Gérer une écurie en ce qui concerne la vaccination et la vermifugation des chevaux en fonction de leur mode de vie.	CM	L'apprenant(e) gère les vaccins et vermifuges (variété et fréquence).
	2.2.2. Surveiller la dentition.	CM	
2.3. Appliquer les soins curatifs.	2.3.1. Détecter les problèmes dentaires à travers les problèmes de monte ou de nourriture – les résoudre avec le vétérinaire ou le dentiste équin.	CM	
	2.3.2. Constituer avec le vétérinaire une pharmacie d'urgence.	CM	L'apprenant(e) adapte le matériel, les médicaments, en cas de blessure.
	2.3.3. Prodiguer les soins d'urgence aux chevaux malades ou blessés.	CM	L'apprenant(e) adapte les gestes en cas de blessure.
	2.3.4. Apprécier la gravité d'un problème de santé afin de déterminer ou non la venue du vétérinaire et son urgence.	CM	L'apprenant(e) détecte les maladies des chevaux (symptômes, gravité, traitement).

2.4. Seller et panser le cheval.	2.4.1.	Décrire le bridon, la selle, les embouchures, les protections (leur nomenclature et usage).	CM	
	2.4.2.	Décrire les enrênements (variété, usages, risques).	CM	
	2.4.3.	Entretenir et effectuer les petites réparations sur les cuirs.	CM	
	2.4.4.	Ajuster correctement le matériel sur le cheval (sécurité du cheval et du cavalier).	CM	
	2.4.5.	<i>Choisir le matériel le plus adapté à chaque cheval et à chaque utilisation pour la sécurité, le confort et la performance.</i>	CEF	
	2.4.6.	<i>Résoudre des problèmes équestres par l'usage pertinent d'enrênements (cheval longé ou monté).</i>	CEF	
2.5. Entretenir le cheval.	2.5.1.	Exécuter le pansage et les soins quotidiens du cheval au travail.	CM	
	2.5.2.	Réaliser le toilettage du cheval de selle pour le travail quotidien ou la compétition.	CM	
	2.5.3.	Tondre le cheval en respectant les mesures de sécurité pour le cheval, l'homme et le matériel.	CM	

Fonction 03: Pratiquer l'équitation

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS S COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
3.1. Eduquer les jeunes chevaux (les rendre aptes au service auquel ils sont destinés).	3.1.1. Maîtriser les principes de l'équitation élémentaire.	CM	
3.2. Monter les chevaux (confirmer leur éducation et entretenir leur condition physique).	3.2.1. Exécuter correctement une reprise de dressage dont les exercices impliquent la maîtrise du travail de deux pistes élémentaires et le début du rassembler.	CM	
	3.2.2. Exécuter correctement un parcours d'obstacles dont les difficultés impliquent la maîtrise du contrat de foulée et des trajectoires adaptées.	CM	
	3.2.3. Exécuter correctement un parcours de cross dont les difficultés impliquent la maîtrise de l'équilibre en terrain varié, du train et de l'abord des principaux types d'obstacles.	CM	
	3.2.4. <i>Identifier les signes de fatigue ; gérer l'effort du cheval en conséquence.</i>	CEF	
3.3. Entraîner les chevaux (préparer les chevaux en vue des compétitions sportives).	3.3.1. Expliquer les progressions de l'entraînement dans les principales disciplines sportives : - dressage, - saut d'obstacles, - cross.	CM	
	3.3.2. <i>Mettre en application les progressions de l'entraînement dans les principales disciplines sportives :</i> - <i>dressage,</i>	CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>saut d'obstacles,</i> - <i>cross.</i> 		
3.3.3.	Enumérer les principaux paramètres physiologiques liés à la condition physique du cheval de sport.	CM	
3.3.4.	Identifier les principaux paramètres physiologiques liés à la condition physique du cheval de sport.	CM	
3.3.5.	<i>Optimiser l'effort d'un cheval en fonction de sa condition physique.</i>	CEP	
3.3.6.	Réaliser des performances sportives personnelles au niveau communautaire 1 et 2, ou national, dans la (ou les) discipline(s) concernée(s).	CM	
3.3.7.	Maîtriser les règles de sécurité relatives aux disciplines concernées.	CM	

Fonction 04 : Enseigner l'équitation

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS S COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
4.1. Donner des cours d'équitation dans un centre équestre ou un poney club.	4.1.1. Expliquer les progressions pédagogiques depuis l'initiation jusqu'au niveau « 3 ^{ème} degré » de la Ligue équestre Wallonie-Bruxelles.	CM	L'apprenant(e) rend les élèves capables de réussir les examens capacitaires des différents niveaux.
	4.1.2. Etablir la fiche pédagogique d'une leçon adaptée aux différents niveaux.	CM	
	4.1.3. Organiser une leçon : <ul style="list-style-type: none"> - vérifier les harnachements et faire effectuer le montoir ; - organiser la reprise et faire effectuer les échauffements spécifiques en fonction des thèmes de leçon ; - expliquer et/ou démontrer les exercices ; - donner les consignes d'exécution ; - faire exécuter, procéder aux corrections individuelles, évaluer les résultats et corriger ; - procéder au retour au calme, au pied à terre, à la rentrée aux écuries et à la remise en ordre des chevaux et du matériel ; - maîtriser les règles de sécurité en fonction des disciplines et des niveaux. 	CM	
	4.1.4. <i>Evaluer le niveau technique des élèves et établir une fiche de progression individuelle.</i>	CEP	
	4.1.5. Choisir les chevaux adaptés au niveau technique des cavaliers.	CM	

	4.1.6. <i>Développer les motivations.</i>	CEF/ CEP	
	4.1.7. Maîtriser le travail individuel ou en ateliers.	CM	
	4.1.8. <i>Optimiser le travail de chaque élève individuellement.</i>	CEP	
	4.1.9. <i>Analyser le travail et les performances, et aider l'élève à les recadrer dans la conception globale de son entraînement.</i>	CEF/ CEP	
4.2. Encadrer des cavaliers moins valides et développer la pratique sportive en équitation adaptée.	4.2.1. <i>S'intégrer à une équipe pluridisciplinaire d'encadrement des cavaliers moins valides.</i>	CEF/ CEP	
	4.2.2. <i>S'informer auprès des éducateurs des spécificités de chaque cavalier.</i>	CEF/ CEP	
	4.2.3. Maîtriser les règles de sécurité.	CM	
	4.2.4. <i>Choisir les chevaux adaptés au type de handicap des cavaliers moins valides.</i>	CEF/ CEP	
	4.2.5. <i>Utiliser le matériel spécifiquement adapté à ces handicaps.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 05 : Gérer et animer un groupe de cavaliers ou un événement

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
5.1. Organiser et conduire des promenades.	5.1.1. Mettre en application les règles de sécurité sur la voie publique tant vis-à-vis des chevaux et des cavaliers, qu'envers les autres usagers.	CM	
	5.1.2. Mettre en application la législation en matière de circulation sur la voie publique.	CM	
	5.1.3. Mettre en application les règles en vigueur en matière de respect de l'environnement.	CM	
	5.1.4. Choisir les chevaux adaptés au niveau technique des cavaliers.	CM	
	5.1.5. Repérer un itinéraire, choisir les terrains et y adapter les allures.	CM	
	5.1.6. <i>Prodiguer des soins d'urgence aux cavaliers et aux chevaux.</i>	CEF	
5.2. Préparer les élèves aux compétitions dans les trois disciplines principales (dressage, saut d'obstacles et cross).	5.2.1. Expliquer les étapes de la préparation et de l'entraînement spécifique des chevaux et des cavaliers dans les trois disciplines principales.	CM	
	5.2.2. <i>Gérer la préparation et l'entraînement spécifique des chevaux et des cavaliers dans les trois disciplines principales.</i>	CEP	
	5.2.3. <i>Sensibiliser les élèves au code de bonne conduite en matière de déontologie et d'éthique sportive, de lutte contre le dopage et de respect du bien-être des animaux en général et des chevaux en particulier.</i>	CEP	

5.3. Accompagner et encadrer les élèves en compétition.	5.3.1. Maîtriser les principales réglementations en matière d'assurance des sportifs.	CM	
	5.3.2. Maîtriser les réglementations des compétitions concernées, y compris les moyens de lutte contre le dopage.	CM	
	5.3.3. <i>Gérer un groupe de chevaux en déplacement : préparation et transport, gestion sur le terrain, soins élémentaires.</i>	CEP	
	5.3.4. Maîtriser les règles de sécurité relatives aux disciplines concernées.	CM	
	5.3.5. <i>Effectuer toutes les démarches administratives tant au point de vue des autorités sportives belges et étrangères que des autorités administratives.</i>	CEP	
	5.3.6. <i>Préparer les terrains et les matériels.</i>	CEP	
	5.3.7. <i>Organiser les services administratifs et les services de sécurité en fonction de la discipline concernée.</i>	CEP	
	5.3.8. <i>Organiser la réception et les services des compétiteurs et du public.</i>	CEP	
	5.3.9. <i>Assurer le suivi de la manifestation.</i>	CEP	

Fonction 06 : Pratiquer la reproduction et l'élevage des chevaux

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
6.1. Connaître le mécanisme de la reproduction équine.	6.1.1. Décrire l'appareil génital du cheval.	CM	
	6.1.2. Détecter les chaleurs de la jument.	CM	
	6.1.3. Assister le vétérinaire lors des inséminations et échographies.	CM	
	6.1.4. Assister l'éta lonnier lors des saillies ou prélèvements de semence.	CM	
	6.1.5. Gérer les activités et les soins de la jument gestante ou de l'éta lon reproducteur.	CM	
	6.1.6. Identifier les signes annonciateurs de la mise bas.	CM	
	6.1.7. Assister la jument lors du poulinage.	CM	
6.2. Effectuer les travaux pratiques relatifs à l'élevage des chevaux.	6.2.1. Procéder à la mise au pré de la jument et des poulains dans les meilleures conditions de sécurité.	CM	
	6.2.2. Procéder au sevrage des poulains.	CM	
	6.2.3. Eduquer les poulains au pansage, à l'attache, à la conduite en main.	CM	
	6.2.4. Préparer et présenter les poulains aux concours d'élevage à 1 et 2 ans.	CM	
	6.2.5. Aider au débouillage des poulains de 3 ans.	CM	

6.3. Définir et organiser une politique d'élevage.	6.3.1. Maîtriser la législation en matière d'élevage du cheval.	CM	
	6.3.2. Identifier les principales races de chevaux, les studbooks et les principales lignées.	CM	
	6.3.3. Posséder de bonnes notions de psychologie du cheval liées aux problèmes de l'élevage.	CM	
	6.3.4. <i>Présenter sur le marché un produit qui corresponde exactement à la demande.</i>	CEP	
	6.3.5. <i>Se tenir au courant de l'évolution des races.</i>	CEP	
	6.3.6. <i>Connaître les principaux haras.</i>	CEP	
	6.3.7. <i>Evaluer les géniteurs sur la qualité de leur descendance.</i>	CEP	
	6.3.8. <i>Organiser les croisements.</i>	CEP	

Fonction 07: Gérer et animer un centre équestre

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
7.1. Effectuer et/ou surveiller les travaux d'entretien.	7.1.1. Surveiller l'entretien des bâtiments, du matériel, des pistes et des abords.	CM	
	7.1.2. Utiliser : - le matériel de sellerie. - le matériel d'entretien des écuries.	CM	
	7.1.3. Entretien : - le matériel de sellerie. - le matériel d'entretien des écuries.	CM	
	7.1.4. <i>Contrôler le travail du personnel d'entretien.</i>	CEF	
7.2. Assurer la gestion financière de la nourriture d'un centre équestre.	7.2.1. Maîtriser les notions de gestion et de comptabilité.	CM	
	7.2.2. <i>Gérer l'approvisionnement des fournitures.</i>	CEF	
	7.2.3. <i>Gérer le stock des fournitures.</i>	CEF	
7.3. Assurer la gestion de l'écurie .	7.3.1. <i>Développer la motivation individuelle et collective du personnel de l'écurie.</i>	CEP	
	7.3.2. <i>Contrôler la qualité du travail.</i>	CEP	
	7.3.3. <i>Proposer des solutions aux problèmes.</i>	CEP	
7.4. Assurer la gestion commerciale d'un centre équestre..	7.4.1. <i>Etablir un planning, tenir un livre de rendez-vous et un livre de caisse.</i>	CEP	
	7.4.2. <i>Recevoir et gérer la clientèle.</i>	CEP	

	7.4.3. <i>Organiser et gérer les animations.</i>	CEP	
	7.4.4. <i>Posséder des notions de marketing et de relations publiques.</i>	CEP	
	7.4.5. <i>Connaître les législations et réglementations en rapport avec la gestion commerciale.</i>	CEP	
7.5. Assurer la gestion du personnel du centre équestre.	7.5.1. Maîtriser les notions élémentaires du droit du travail et des assurances.	CM	
	7.5.2. <i>Appliquer le droit du travail et des assurances.</i>	CEP	
	7.5.3. Maîtriser les notions élémentaires de sécurité et d'hygiène (loi sur le bien-être des travailleurs, ...)	CM	
	7.5.4. <i>Appliquer la législation et la réglementation en rapport avec la sécurité et l'hygiène.</i>	CEP	

Fonction 08: S'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
8.1. S'informer de l'actualité et de l'évolution du milieu professionnel.	8.1.1. <i>Etre attentif aux informations véhiculées par les différents médias.</i>	CEF/ CEP	
	8.1.2. <i>Assister aux grands événements sportifs.</i>	CEF/ CEP	
	8.1.3. <i>Visiter les salons et foires spécifiques.</i>	CEF/ CEP	
8.2. S'assurer une formation continuée.	8.2.1. <i>Participer aux compétitions .</i>	CEF/ CEP	
	8.2.2. <i>Participer à des recyclages, séminaires ou conférences.</i>	CEF/ CEP	
	8.2.3. <i>S'intéresser aux autres disciplines sportives.</i>	CEF/ CEP	
8.3. Développer des attitudes relationnelles.	8.3.1. <i>Entretenir des relations régulières avec ses collègues et ses concurrents.</i>	CEP	
	8.3.2. <i>S'intégrer à une équipe.</i>	CEP	
	8.3.3. <i>Participer à la vie associative dans les clubs et fédérations sportives.</i>	CEP	